

Le Marché migrera à La Tour-de-Peilz

Fête des vigneronns Les marchands de Vevey laisseront la place aux arènes pendant une année entière



Par Stéphanie Arboit 24.05.2017

Les marchés ont lieu le mardi et le samedi sur la place du même nom à Vevey. Durant la Fête des Vigneronns, ils seront déplacés à La Tour-de-Peilz.

Image: Chantal Dervey

«Vevey a d'autres salles, mais la Ville nous a convoqués au tribunal! Etait-ce pour nous mettre la pression?» Bernard Debétaz ne perd pas pour autant le sourire, même si c'est dans ce lieu «un peu morbide» qu'il a été convié, avec les marchands de Vevey, à une réunion avec les autorités. A l'ordre du jour, notamment, la future implantation du Marché pendant la Fête des Vigneronns. Cette dernière ne se déroulera à proprement parler que pendant trois semaines. Néanmoins, la mise en place des fondations puis des arènes, ainsi que les démontages, mobiliseront tout ou partie de la Grande Place pendant une année entière, d'octobre 2018 à octobre 2019. Où se tiendront alors les marchés des mardis et samedis matins?

Plaidant au tribunal «parce qu'il n'y avait pas d'autre salle disponible», le municipal en charge de l'Economie, Etienne Rivier, a envisagé plusieurs pistes, notamment de déplacer les stands par étapes au Jardin Doret, au bord du lac. «Cela a été balayé, dit-il, comme mon idée de les mettre à Saint-Martin», une zone surplombant le centre-ville.

«Nous avons une nouvelle grande place que nous souhaitons animer»

Fleuriste très actif dans l'organisation de manifestations dans la ville voisine et secrétaire de l'Association des commerçants du marché veveysan (ACMV), François Vodoz a proposé de les «délocaliser à La Tour-de-Peilz»: «Nous avons une nouvelle grande place que nous souhaitons animer, avec un parking souterrain, proche des arrêts de bus et de la gare, en plein centre-ville.» Des arguments qui ont fait mouche auprès des commerçants. «Que veut-on de mieux! C'est la seule bonne solution!» s'exclame le pêcheur Henri-Daniel Champier. «Cela n'a pas été voté par notre assemblée, mais ce ne sera qu'une formalité», promet Philippe Stuby, boucher et président de l'ACMV.

A l'instar de ces réactions, au marché mardi matin, ce déménagement forcé d'une année à La Tour-de-Peilz était donc vu d'un bon œil, malgré la perspective de pertes financières. «En 1999, nous avons été déplacés entre les immeubles de la place Scanavin et dans les rues adjacentes de la vieille ville. A l'époque, j'avais perdu 50% de mon chiffre d'affaires, avant d'atterrir à La Tour-de-Peilz, seulement pour trois semaines, se souvient Philippe Stuby. Être sur une place ouverte, et toute une année, devrait arranger les choses car lorsque l'on change plusieurs fois d'emplacement, les clients ne nous trouvent pas. Sans compter que les gens de la région qui participent à la Fête se restaurent dans les cantines et achètent moins que lorsqu'ils mangent chez eux.»

Tous soulignent le futur manque à gagner, mais sans acrimonie, comme la fleuriste Jacqueline Vuadens, tout sourire: «Cette Fête des Vignerons sera tout de même la fête! L'important est de trouver des solutions. Il faudra moins produire, pour ne pas bazarder. En 77, au quai d'Arabie, nous avons très mal vendu. Moins mal en 99.» Henri-Daniel Champier: «Pour pallier nos pertes, la Fête des vigneron pourrait nous reverser une partie de son bénéfice. Ou nous faire de la pub, ou organiser un bus gratuit le samedi matin, comme pendant le Jazz Festival.»

Démarche politique

Etienne Rivier tempère: «La Municipalité doit d'abord discuter et faire une démarche auprès de l'Exécutif de La Tour-de-Peilz. C'est une question de politesse pour ne pas mettre cette solution en péril.» François Vodoz estime de son côté que «La Tour-de-Peilz va nous accueillir à bras ouverts! C'est bénéfique pour tout le monde!»

En dernier lieu, pourquoi ne pas déplacer le marché sur les quais de Vevey, comme c'est déjà le cas quatre fois par an (notamment pour laisser la place au Cirque Knie). «En hiver, avec des tempêtes, les tentes risquent de s'envoler», prévient Henri-Daniel Champier. Sans compter que certains clients n'apprécient pas la configuration en longueur: «Des personnes âgées nous disent de ne pas leur réserver de pain lorsque nous allons sur les quais, car elles ne peuvent pas marcher autant», souligne la boulangère Viviane Pisu. (24 heures)

Créé: 24.05.2017, 09h24

Votre avis

Cet article vous a-t-il été utile?

Oui

Non